



PROGRAMME « Préparation à l'Autorisation de Conduite - Chariot Automoteur CAT 3 R.489. Initiale »

OBJECTIFS : Connaître et appliquer les règles de conduite en sécurité relatives au chariot automoteur à conducteur porté.

Intervenants : Consultants formateurs spécialisés en prévention des risques professionnels diplômés en sécurité au travail.

CONTENU DE FORMATION

PUBLIC CONCERNE : Personnel devant conduire des chariots automoteurs de catégorie 3

PRE REQUIS : Aptitude médicale préalable à la conduite d'engins. L'entreprise doit posséder la vérification générale périodique ou le rapport de vérification définitif de l'examen d'adéquation en cas d'achat de matériel neuf. (Justificatif de la norme CE. Mode d'emploi de l'engin. Avoir 18 ans révolus.

DUREE : 2,00 jour(s)

DATE(S) & HORAIRES : A définir

LIEU : Dans une salle mise à votre disposition dans notre organisme ou dans votre établissement.

DELAI D'ACCES :

INTRA : 15 jours minimum entre la demande de date et la date réelle de formation.

INTER : se référer aux dates sur le site web.

Personnes en situation de handicap : ce délai est susceptible d'être allongé du fait de la mobilisation d'interlocuteurs adaptés.

EVALUATIONS ET VALIDATION :

QCM de positionnement, évaluation théorique et pratique R489. Attestation et remise d'une carte d'autorisation de conduite. Le titulaire du permis de Cat 3, à jour dans son obligation de formation, est réputé détenir l'unité d'enseignement Cat 1 conformément à la réglementation en vigueur (R489 CNAMTS)

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

6 maximum (au-delà majoration du temps)

TARIF(S) JOUR HT :

INTRA = 950€

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES :

Méthode expositive et active, travaux pratiques, PPT, vidéo INRS, livret de stage Mise à disposition d'engin. 1 engin ≤ à 3 participants / 2 engins > à 3 participants

Module 1 : Dispositions Règlementation

- Réglementation (Code du Travail – Code de la Route – Code Pénal)
- Droits, Obligations et responsabilités du conducteur
- Les acteurs de la Prévention (rôles et obligations)

Module 2 : La prévention

- La démarche globale de prévention et les enjeux
- Processus d'apparition de l'accident- Actions de secours
- Evaluation des risques - Principaux risques et facteurs d'accidents

Module 3 : Les bases de la conduite et de la manutention de charges

- Conditions d'utilisation d'un chariot – Responsabilités
- Différentes catégories de chariots et caractéristiques fonctionnelles
- Technologie des chariots
- Pictogrammes et panneaux de signalisation
- Plaques de charge et stabilité
- Dispositifs de sécurité pour le conducteur (EPI – EPC)
- Règles de circulation et de conduite
- Paramètres influant sur la distance de freinage
- Manutention des produits dangereux
- Vérifications et opérations de maintenance du ressort du conducteur

Module 4 : mise en situation pratique - Exercices suivants la catégorie concernée

- Vérification de l'adéquation du chariot - Vérifications en début et en fin de poste
- Circuler à vide, en charge, en marche avant et arrière, en virage, arrêter le chariot en position de sécurité
- Circuler et s'arrêter sur un plan incliné
- Prendre et déposer une charge au sol
- Chargement et déchargement d'un camion
- Gerbage et dé gerbage en pile / Stockage et déstockage en palettier